

08/12/2005



# Secrétaire général

SG/SM/10254

IHA/1125

Department of Public Information • News and Media Division • New York

**KOFI ANNAN SE FÉLICITE DE L'INTRODUCTION DU CRISTAL-ROUGE DANS LE**  
**MOUVEMENT**  
**DE LA CROIX-ROUGE ET DU CROISSANT-ROUGE**

La déclaration suivante a été communiquée aujourd'hui par le porte-parole du Secrétaire général de l'ONU, M. Kofi Annan:

Le Secrétaire général a été heureux d'apprendre la décision, prise hier soir, par les États signataires des Conventions de Genève d'adopter le Cristal-Rouge, un emblème humanitaire non confessionnel, qui s'ajoutera à ceux de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge.

Le Secrétaire général note que cet emblème aura, en conséquence, la même signification juridique et bénéficiera de la même protection juridique que la Croix-Rouge et le Croissant-Rouge qui, depuis plus d'un siècle, ont symbolisé l'humanité, l'impartialité, la neutralité et l'indépendance de leur Mouvement. Il espère que cela permettra au Mouvement de devenir pleinement universel et, en conséquence, d'apporter, de manière plus efficace, aide et protection aux victimes de la guerre, des catastrophes naturelles et autres catastrophes quel que soit l'endroit où elles se produisent. Il espère, en particulier, que cela ouvrira la voie à des sociétés, telles que Magen David Adom (le Bouclier-Rouge de David) d'Israël, qui ne font pas encore formellement partie du Mouvement, d'en devenir membres à part entière.

Le Secrétaire général espère aussi que la société du Croissant-Rouge palestinienne y sera admise. À cet égard, il accueille avec satisfaction l'accord conclu, la semaine dernière, sur les arrangements opérationnels entre ces deux sociétés.

\* \* \* \* \*

---

À l'intention des organes d'information • Document non officiel